

Communiqué de presse

UNE DÉCISION GRAVE ET EXCEPTIONNELLE À LA MESURE DU DÉNI DE DIALOGUE

Les organisations syndicales (FSU, FO, Sgen-CFDT, SE-UNSA, A&I-UNSA, SNIES-UNSA UNSA-ITRF.Bi.O et Snptes-UNSA) représentant les personnels de l'Éducation nationale et de l'Université de Lorraine, rejointes par les représentant-es des confédérations CFDT, CGT et FO, ont décidé de **ne pas participer au Conseil académique de l'Éducation nationale (CAEN)** convoqué ce mardi 23 mai 2023.

Cette **décision est exceptionnelle**, elle est la conséquence du refus du gouvernement d'entendre la parole et les demandes des personnels : pourquoi viendrions-nous participer à cette instance alors que nous savons par avance que **nous n'y seront pas écoutés ?**

CARTE DES FORMATIONS ET RÉSEAU DES LYCÉES : TOUT EST DÉJÀ DÉCIDÉ...

À l'ordre du jour de ce Conseil académique de l'Éducation nationale figure notamment une présentation des évolutions de la carte des formations professionnelles et du « *Plan Régional Réseau des Lycées de la Région Grand Est* », plan d'ores et déjà adopté par le Conseil régional le 23 mars dernier.

Nos organisations syndicales rappellent leur opposition à la **fermeture de BTS tertiaires** dans notre académie à la rentrée prochaine. Elles réaffirment leur opposition aux **fermetures de lycées** - imposées unilatéralement et sans discussion par le plan régional Grand Est. Ces mesures vont aggraver la fragilité de territoires déjà défavorisés et accentuer les inégalités d'accès à un premier niveau de qualification pour nos jeunes.

RÉFORME DES LYCÉES PROFESSIONNELS

Ces mesures de réduction drastique de l'offre de formation professionnelle initiale sous statut scolaire font système avec les récentes annonces du président de la République concernant la réforme de l'enseignement professionnel et sa mise en œuvre dès la rentrée prochaine.

Nos organisations syndicales réaffirment leur refus d'une **mort programmée de l'enseignement professionnel initial** au bénéfice de l'apprentissage. L'apprentissage n'est qu'une voie de formation parmi d'autres, elle ne peut pas être l'alpha et l'oméga de la formation professionnelle.

Pour nos organisations syndicales, il est au contraire nécessaire de **renforcer le service public d'éducation** dans son ensemble, seul garant de la sécurisation des parcours scolaires et professionnels des jeunes.

PACTE : NON MERCI

Le Pacte est un dispositif qui ne répond en rien aux attentes légitimes des collègues. Il repose sur un **alourdissement de la charge de travail** de tous les personnels et ne permet aucunement la revalorisation de toutes et tous.

De plus, le Pacte va considérablement **dégrader le fonctionnement** des écoles et des établissements scolaires, fragiliser les collectifs de travail par une mise en concurrence des personnels et il ne pourrait qu'**aggraver les inégalités** femmes/hommes.

Le Pacte rompt avec le statut qui encadre les missions et obligations de service des personnels enseignants ainsi que les garanties qui y sont liées. Nos syndicats s'opposent à l'introduction de logiques contractuelles au sein de l'emploi sous statut.

SALAIRES : LE COMPTE N'Y EST PAS !

Emmanuel Macron avait promis une augmentation de 10 % pour tout le monde en janvier 2023 ; Pap Ndiaye avait promis des hausses substantielles... Après des mois de flou, les choses sont claires : **le compte n'y est pas !**

Ainsi, malgré les mesures annoncées, une très grande majorité des personnels va continuer à perdre en pouvoir d'achat ! Dans le même temps, toutes les autres catégories de personnels, et notamment les AED et AESH, qui sont les plus précaires et les plus mal payés, sont oubliées...

Nous revendiquons de véritables augmentations salariales - en particulier par l'augmentation du point d'indice - pour toutes et tous, sans contrepartie.

Les organisations syndicales FSU, FO, Sgen-CFDT, UNSA, Sud et SNALC appellent les personnels à réaffirmer leurs revendications le mercredi 31 mai :

à Nancy à partir de 11 h 30 rassemblement devant le rectorat de Nancy-Metz

à Metz à 14 h rassemblement devant l'Inspection Académique

Avec les confédérations et organisations syndicales interprofessionnelles, elles appellent les personnels de l'Éducation nationale à être massivement en grève mardi 6 juin pour exiger l'abrogation de la loi sur les retraites !